

Déclaration de conformité UE			
Cette déclaration de conformité CE s'applique au produit décrit ci-dessous et décrit la conformité avec les directives suivantes : 2009/125/CE Directive relative à la fixation d'exigences en matière d'éco-conception applicables aux produits liés à l'énergie (directive ecodesign) Règlement applicable : (UE) 2015/1185			
Déclaration des Performances No. 1.810.081-6 - CPR-2013/07/01			
Code d'identification unique du produit type:	BOX 20 40		
Usage prévu:	Chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels		
Fabrikant:	Barbas Bellfires BV; Hallenstraat 17; 5531 AB Bladel; Pays-Bas		
Système d'EVCP :	3		
Spécification technique harmonisée:	EN 16510-2-1:2022		
Organisme notifié:	No. 1639		
Caractéristiques essentielles			
Résistance mécanique et stabilité		Capacité portante	
		120 kg	
Sécurité incendie - Protection des matériaux combustibles		Distance minimale par rapport aux combustibles	
Bas (d _B)		5 cm	
Sol à l'avant (d _F)		50 cm	
Plafond (d _C)		75 cm	
Arrière (d _R)		35 cm	
Côté (d _S)		30 cm	
Rayonnement latéral (d _L)		40 cm	
Devant (d _P):		120 cm	
Arrière avec bouclier thermique installé (d _R)		5 cm	
Hygiène, santé et environnement		À la puissance nominale	
Émissions de monoxyde de carbone (CO)		1049 mg/m3	
Émissions d'oxydes d'azote (NO _x)		128 mg/m3	
Émissions de composés organiques gazeux (OGC)		83 mg/m3	
Émissions de particules (PM)		39 mg/m3	
Sécurité d'utilisation et accessibilité		Données pour l'installation sur une cheminée	
		À la puissance nominale	
Température des fumées à la buse d'évacuation		352 °C	
Tirage minimal		12 Pa	
Débit massique des fumées		5.8 g/s	
Sécurité incendie pour l'installation du conduit de fumée		T400 G	
Économie d'énergie et isolation thermique		Énergie restituée et rendement énergétique de l'appareil	
		À la puissance nominale	
Puissance utile émise dans la pièce		5.6 kW	
Rendement		75.6 %	
Rendement saisonnier pour le chauffage des locaux		65.6 %	
Indice efficacité énergétique (IEE)		100	
Classe d'efficacité énergétique		A	
		À la puissance à charge partielle	
		En mode veille	
Consommation d'énergie électrique		NPD	
Utilisation durable des ressources naturelles		NPD	
Durabilité environnementale		NPD	
Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes à l'ensemble des performances déclarées. Cette déclaration de performance est délivrée, conformément au règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.			
Signé pour et au nom du fabricant par :			
Danny Baijens, directeur			
		Bladel, Pays-Bas 12 juin 2026	